



« Ville en santé »

Plan stratégique 2015-2020

de la Ville de Pont-Rouge

**Adopté par le Conseil municipal
Le 5 octobre 2015**

Plein air

Sport

Culture

Table des matières

	pages
Note préliminaire	3
Préambule	4
Enjeux et orientations	6
1. Vitalité de Pont-Rouge	6
2. Offrir un milieu de vie exceptionnel	9
3. Entretenir des relations de qualité avec la communauté	12
4. Atteindre un haut de performance organisationnelle	14
Annexe : Éléments de mise en œuvre	16

Note préliminaire

Les orientations du Plan stratégique 2015-2020 de la Ville de Pont-Rouge ont fait l'objet d'une consultation auprès des pont-rougeois entre le 2 juin et le 31 juillet 2015.

À la lumière des commentaires reçus, nous pouvons conclure qu'il y a une adhésion générale aux orientations proposées dans le Plan initial. Le voici donc présenté dans sa forme définitive. Pour répondre à la demande de citoyens, nous y avons ajouté, en annexe, les actions envisagées pour assurer sa mise en œuvre.

Préambule

Un plan stratégique est avant tout un outil servant à la prise de décision par les membres du conseil municipal et par le directeur général de la Ville. Il vise essentiellement à orienter les efforts humains et financiers en regard des résultats attendus par le conseil municipal et, ultimement par la population.

La planification stratégique de Ville de Pont-Rouge a pour but d'assurer le développement de la municipalité tout en demeurant souple par rapport aux possibilités qui pourraient se présenter tout au long du parcours. Précisons que plusieurs sources d'information ont servi à l'élaboration de ce plan notamment le plan sur l'environnement et le plan d'urbanisme. Ces deux plans sont bien documentés par rapport aux dimensions sociale, économique et politique. Les résultats d'une autre étude faisant l'état des lieux sur le développement durable et viable à Ville de Pont-Rouge ont également permis d'en bonifier le contenu.

Ce plan est aussi un outil de mobilisation des acteurs de la communauté. Les élus municipaux ainsi que les employés de la Ville ont participé, en ce sens, à l'élaboration d'un projet de plan. Par la suite, les gens d'affaires et les principaux organismes de Pont-Rouge ont été invités à s'exprimer sur les grandes orientations stratégiques qui en sont l'assise.

Le plan de la Ville de Pont-Rouge a été conçu pour la période de 2015 à 2020, en ayant en tête un horizon de 20 ans, afin de mieux assurer la pérennité des actions entreprises. Les orientations de développement qu'il contient sont regroupées autour de quatre grands thèmes, soit :

- Assurer la vitalité de Pont-Rouge
- Offrir un milieu de vie exceptionnel
- Entretien des relations de qualité avec la communauté
- Atteindre un haut niveau de performance organisationnelle.

Ce plan stratégique vient soutenir le développement de la Ville qui, depuis une dizaine d'années, a connu une croissance significative tant au niveau démographique que de ses équipements. Plusieurs améliorations urbanistiques ont été apportées pour soutenir ce qu'est devenue Pont-Rouge, à savoir une **ville à l'échelle humaine** qui offre un milieu de vie propice au développement des personnes et au maintien de la santé de ses résidents.

Mission

La mission de la Ville est d'offrir un milieu de vie de qualité élevée dans une perspective de développement durable du territoire et d'embellissement de la ville, et ce, en valorisant les dimensions sociale, patrimoniale, culturelle et économique.

Vision

- Pont-Rouge se démarque dans la région administrative de la Capitale Nationale par sa qualité de vie exceptionnelle, accessible à un coût très abordable, tout en demeurant un milieu de vie à l'échelle humaine.
- Pont-Rouge procure un sentiment de fierté et d'appartenance fort qui permet notamment aux familles et aux aînés de s'épanouir.
- Pont-Rouge est reconnue pour la qualité de ses services publics ainsi que pour son « approche client » remarquable. Les résultats atteints en regard des indicateurs de performance sont supérieurs à la moyenne des villes de dimension comparable.
- Pont-Rouge mobilise les acteurs du milieu et stimule leur engagement au développement de la communauté. Cet effort se traduit par une offre de services sociocommunautaires reconnue au sein de la communauté portrougeoise.

Valeurs

- Engagement : cette valeur se traduit par la responsabilisation des employés en ce qui a trait à l'exercice de leur fonction, par la collaboration entre tous les intervenants municipaux (élus et fonctionnaires), et par le dévouement qu'ils démontrent en vue de bien servir les citoyens
- Excellence : cette valeur fait appel à la créativité et à l'innovation
- Intégrité et transparence
- Solidarité et loyauté
- Respect : des personnes, des compétences et des règles.

Enjeux et orientations

1. Vitalité de Pont-Rouge

Enjeu 1 : Croissance de la population

Pont-Rouge se démarque par la présence de jeunes familles. Ses infrastructures, son offre d'activités de loisir et sa proximité par rapport au milieu naturel sont des atouts importants qui contribuent à offrir un milieu de vie familial de qualité. Le contexte économique favorise aussi les jeunes familles qui désirent acquérir une première propriété. En effet, le coût d'acquisition d'un terrain et d'une maison y est inférieur à celui prévalant dans les grandes villes comme Québec et les villes avoisinantes.

La Ville de Pont-Rouge doit toutefois demeurer prudente quant à sa volonté d'accroître son développement résidentiel. Les impacts reliés à la densification du centre-ville et à l'ajout de nouveaux développements sont à considérer notamment en termes de capacité des infrastructures en aqueduc et en égout; de capacité des équipements de loisir et de sport; de capacité du réseau routier; et de capacité à payer des contribuables. Il faut se rappeler que les nouveaux résidents désirent s'installer à Pont-Rouge pour se soustraire aux inconvénients des villes centres.

Orientations associées à cet enjeu

- Soutenir les promoteurs immobiliers jusqu'à ce que la Ville ait atteint le niveau de population souhaité
- Faire la promotion de Pont-Rouge dans la région administrative de la Capitale Nationale
- Assurer que les services de base destinés aux familles demeurent toujours accessibles.

Enjeu 2 : Développement économique

La vitalité d'une communauté tient à sa capacité de maintenir des services de base dans son milieu de vie tels des services commerciaux, culturels, sociaux, communautaires et de loisir, des équipements publics et des emplois.

Au plan économique, mentionnons que le revenu médian des ménages de Pont-Rouge est supérieur à celui des autres villes de la MRC de Portneuf. De plus, le taux de chômage y est bas et l'économie locale offre un bon niveau d'emploi. L'économie est cependant peu diversifiée dans la mesure où elle repose sur des services courants comme la restauration, l'épicerie, la pharmacie, etc.

Le contexte économique connaît en outre un ralentissement dans la région de Québec. Le nombre de chantiers est légèrement à la baisse et le gouvernement du Québec adopte présentement des stratégies de restrictions budgétaires importantes. Ces réalités exercent une pression supplémentaire sur Ville de Pont-Rouge pour qu'elle stimule davantage son économie. De plus, la municipalité doit tenter de maintenir les services publics gouvernementaux qui y sont établis, en particulier dans les secteurs de l'éducation et des services de santé.

La Ville de Pont-Rouge doit donc miser sur ses forces vives pour se développer sainement. En sa qualité de « ville en santé » située dans un milieu naturel enviable, elle doit s’efforcer d’attirer des commerçants qui s’inscrivent dans ce créneau. Parmi les moyens à considérer pour ce faire, l’embauche d’une ressource spécialisée en développement économique serait un atout.

Orientations associées à cet enjeu

- Soutenir le développement de l’industrie récréotouristique
- Attirer des commerces de services reliés à la promotion de la santé
- Demeurer à l’écoute des commerçants actuels de manière à répondre à leurs besoins
- Attirer des industries qui correspondent à l’axe de développement de Pont-Rouge
- Maintenir les services publics gouvernementaux à Pont-Rouge et suivre de près les tendances sociales qui se dessinent à cet effet en interpellant les gouvernements au besoin.

Enjeu 3 : Planification des réseaux de transport et de circulation

La Ville de Pont-Rouge accueille sans cesse de nouveaux résidents. Cette situation favorise un dynamisme social et économique au sein de la communauté. Toutefois, la densification d’une ville crée des pressions sur son réseau routier. Pont-Rouge doit demeurer malgré tout une ville attractive tout en évitant de recréer les irritants auxquels se heurtent les citoyens des villes centres. Le développement de son réseau routier doit, par ailleurs, tenir compte des tendances associées à l’accroissement du nombre de véhicules par famille, particulièrement à Pont-Rouge, où les familles ont à se déplacer fréquemment à l’extérieur de la ville. Ce développement doit aussi prendre en compte la réalité géographique de la municipalité dont la rue principale est empruntée non seulement par les citoyens de la Ville qui se rendent au centre-ville mais aussi par les résidents des villes voisines qui l’utilisent comme voie de transit.

Le déplacement par d’autres moyens de circulation comme la marche et le vélo doit par ailleurs être encouragé. Cet objectif est d’autant plus prioritaire que Pont-Rouge veut devenir une ville en santé reconnue. Les aménagements urbains doivent donc être conçus pour répondre à cette finalité.

Compte tenu des atouts naturels dont la Ville dispose, le développement du secteur récréotouristique en tant que créneau de marché peut paraître alléchant. Il y a lieu toutefois de s’assurer que les visiteurs pourront accéder à ces services sans pour autant réduire la qualité de vie des résidents.

Orientations associées à cet enjeu

- Travailler avec le ministère des Transports du Québec pour élaborer des stratégies contribuant à réduire les impacts générés par l’augmentation de véhicules sur le territoire de Pont-Rouge
- Prévoir des aménagements de pistes cyclables, de réseaux piétonniers et de stationnements publics
- Aménager des lieux d’accueil pour les visiteurs en particulier dans le domaine récréotouristique.

Enjeu 4 : Infrastructures publiques municipales

La Ville a le devoir de répondre aux besoins de la population pour lui offrir un milieu de vie exceptionnel et soutenir les activités sociocommunautaires. Pour ce faire, une gestion efficace et efficiente des infrastructures municipales est incontournable. La Ville doit sans cesse réviser ses façons de faire et demeurer à l'affût des opportunités qui lui permettent d'améliorer les services aux citoyens et de réduire les frais d'exploitation. Les gestes administratifs à poser doivent s'inscrire dans une approche de développement durable c'est-à-dire dans une perspective à long terme.

La Ville prend de l'expansion et doit maintenant planifier la séquence des interventions sur son réseau souterrain (aqueduc, égout, etc.). Les infrastructures actuelles vieillissent et la construction de nouvelles routes ainsi que l'ajout d'équipements comme des bassins d'épuration obligent la Ville à mieux planifier et étaler ses actions dans le temps afin de maintenir des infrastructures de qualité. De plus, la stratégie d'entretien doit maximiser la durée de vie des améliorations consenties même si le coût peut être plus élevé au départ.

Par ailleurs, la Ville doit optimiser la gestion des bâtiments accueillant ses citoyens et ses employés. Une planification de l'entretien des bâtiments est nécessaire pour les maintenir en bon état et ainsi s'éviter des surprises onéreuses.

De plus, il faut s'occuper activement du patrimoine historique de Pont-Rouge qui est une source de fierté pour les citoyens, que l'on pense au Moulin Marcoux ou au site Déry. De plus, les milieux naturels récréotouristiques doivent retenir l'attention de la Ville dans ses plans d'action pour qu'ils puissent conserver leur capacité d'attraction.

Orientations associées à cet enjeu

- Optimiser l'utilisation des bâtiments municipaux
- Planifier les interventions dans les infrastructures
- Préserver le patrimoine de Pont-Rouge.

2. Offrir un milieu de vie exceptionnel

Enjeu 5 : Un centre-ville animé

En raison de la configuration de Pont-Rouge, le centre-ville est le premier point de contact des visiteurs avec la ville. De plus, les citoyens le fréquentent au quotidien. L'artère principale regroupe une diversité de commerces pouvant répondre aux besoins variés des citoyens. Toutefois, la mixité commerciale ne permet pas toujours une animation dynamique des lieux pendant les périodes de pointe. Ainsi, chaque type de commerces devrait être regroupé dans des zones stratégiques de la Ville pour assurer une animation du centre-ville.

Comme le centre-ville est la pièce maîtresse de Pont-Rouge, il doit être au cœur des efforts consentis en matière d'embellissement. Des gestes doivent donc être posés pour assurer que les bâtiments répondent à cette préoccupation et une réglementation doit être établie en matière d'affichage pour préserver l'environnement visuel. La Ville doit, de plus, poursuivre la réalisation de sa programmation d'événements et d'activités d'animation qui mettent en valeur le centre-ville et contribuent à le rendre vivant.

Orientations associées à cet enjeu

- S'assurer que les commerces situés au centre-ville participent à son embellissement
- S'assurer que l'affichage, tant pour les commerces, les promoteurs, les organismes communautaires et la Ville, sert à bien informer les citoyens sans ternir le paysage urbain
- Poursuivre la réalisation d'activités d'animation au cœur de Pont-Rouge
- S'assurer que les entrées de la Ville témoignent de l'image de marque que Pont-Rouge veut se donner.

Enjeu 6 : Sentiment d'appartenance et de fierté à l'égard de Pont-Rouge

Le sentiment d'appartenance à une ville s'accroît par l'adéquation entre les valeurs des individus et celles de la communauté. Plus les citoyens ont des opportunités de s'accomplir à travers des activités sportives, culturelles et sociales, plus ils développent la fierté d'appartenir à leur communauté. La Ville de Pont-Rouge dispose d'équipements de loisir de qualité, comme une piscine semi-olympique et un aréna, permettant aux jeunes d'atteindre de hauts niveaux d'excellence sportive. Plusieurs Pont-Rougeois et Pont-Rougeoises se sont en effet distingués sur la scène professionnelle comme monsieur Joé Juneau au hockey, mesdames Katerine Savard et Audrey Lacroix à la natation, et madame Lyne Beaumont à la nage synchronisée.

La Ville de Pont-Rouge peut également être fière de la générosité de ses citoyens. En effet, le bénévolat occupe une place de choix au sein de la communauté. Plusieurs organismes sont très dynamiques et répondent, de par leur mission, à différents besoins sociaux. La Ville doit soutenir ces organismes, en particulier, au plan de la relève.

Par ailleurs, la programmation annuelle d'activités sportives, culturelles et communautaires permet aux citoyens de se rencontrer, d'échanger et de se rapprocher. Ces activités contribuent à resserrer les liens entre

les individus et les organismes, et renforcent la force de Pont-Rouge, qui consiste à être une ville à l'échelle humaine. Pensons notamment à la *Fête aux flambeaux* et à *Vacances en spectacles*.

Orientations associées à cet enjeu

- Soutenir le développement des organismes communautaires et la préparation de la relève
- Soutenir les disciplines qui conduisent à des niveaux d'excellence notamment dans les secteurs aquatiques, du hockey et du soccer
- Soutenir le développement d'organismes culturels
- Poursuivre la réalisation d'événements rassembleurs à Pont-Rouge
- Offrir davantage de lieux de socialisation
- Souligner le 150^e anniversaire de Pont-Rouge.

Enjeu 7 : Une ville en santé

La ville de Pont-Rouge a la chance d'être située dans un oasis de santé. Elle est entourée de milieux naturels qui rendent possible la pratique de plusieurs activités de plein air. De plus, elle dispose de plans d'eau qui offrent des lieux de détente et de divertissement. La qualité de l'air est enviable à Pont-Rouge. Le centre-ville doit cependant maintenir un couvert végétal lui permettant de préserver cette grande richesse naturelle et cette pureté au fil du temps.

Des aménagements dans la nature et en ville ont été réalisés ou sont en voie de l'être afin de fournir aux citoyens des occasions de faire de l'exercice et de se maintenir en santé.

Le bruit est aussi un élément influençant la qualité de vie des citoyens. La Ville doit demeurer attentive aux générateurs de bruit et poser les gestes qui s'imposent pour les réduire ou les éliminer.

Orientations associées à cet enjeu

- Préserver les plans d'eau
- Assurer la qualité de l'air
- Préserver la quiétude des lieux par la réduction ou l'élimination du bruit
- Faire la promotion d'une ville en santé en donnant la possibilité aux citoyens d'accéder à des équipements qui contribuent à rester en santé
- Offrir des activités accessibles qui favorisent la santé (groupes de marche, de course, etc.).

Enjeu 8 : Préserver le patrimoine de Pont-Rouge

La Ville de Pont-Rouge possède des richesses patrimoniales et culturelles de grande valeur qui font beaucoup d'envieux. Son patrimoine naturel combiné à l'accès donné à plusieurs lieux sites de villégiature mérite une attention particulière de la part de la Ville au chapitre de la préservation.

Pont-Rouge est également riche en histoire. La visite de plusieurs bâtiments publics facilite un retour dans le temps et permet de bien comprendre les différentes étapes de la vie et du développement de Pont-Rouge. Pensons, entre autres, au Moulin Marcoux et au site Déry.

La Ville doit tabler sur ces acquis et poursuivre l'enrichissement de son patrimoine par des décisions qui permettent de protéger le patrimoine de Pont-Rouge.

Le secteur de l'agriculture se veut en outre une composante clé du patrimoine de Pont-Rouge dans la mesure où il occupe 95 % du territoire. Les activités qui s'y rattachent méritent d'être valorisées davantage, celles-ci ayant un fort potentiel d'animation pour la communauté. Cet enjeu est d'autant plus important que l'alimentation et, en conséquence la production alimentaire, constituent l'élément moteur d'une ville en santé.

Orientations associées à cet enjeu

- Préserver les sites naturels
- Soutenir les lieux de diffusion de l'histoire de Pont-Rouge
- Préserver le cadre bâti patrimonial
- Valoriser davantage le secteur de l'agriculture.

Enjeu 9 : Revitaliser les îlots déstructurés

Avec les années, plusieurs secteurs de la ville se sont déstructurés. En raison d'une réglementation permissive, plusieurs îlots ont perdu leur attrait original et ne contribuent plus à offrir un milieu de vie de qualité. Ainsi, il est plus difficile pour la Ville de développer ces secteurs qui ont perdu leur charme.

Orientation associée à cet enjeu

- Intervenir pour redévelopper les secteurs déstructurés.

3. **Entretenir des relations de qualité avec la communauté**

Enjeu 10 : Bien informer les citoyens

Les citoyens de Pont-Rouge sont informés sur une base périodique de la vie de leur municipalité par le journal hebdomadaire *Le Courrier de Portneuf* et par le bimensuel *L'Info-Pont*. D'autres outils de communication sont également utilisés pour rejoindre la population tels que le bulletin des loisirs et des dépliants. Le site Internet de la Ville et une présence sur les médias sociaux jouent également un rôle d'information rapide et efficace. La Ville doit demeurer attentive à l'efficacité de ces outils, et en développer de nouveaux en fonction des grandes tendances qui se dessinent dans le domaine des communications.

Orientation associée à cet enjeu

- Réviser les outils de communication actuels pour en évaluer l'efficacité et l'efficience.

Enjeu 11 : Demeurer à l'écoute de tous les acteurs de la communauté

La Ville de Pont-Rouge peut se targuer d'être à l'échelle humaine. Considérant toutefois la taille de la population, l'usage qui est fait par les citoyens des réseaux sociaux interactifs et l'occasion qu'offrent ces derniers d'échanger en temps réel sur les enjeux de la ville, la municipalité doit s'assurer que ces mécanismes de communications lui permettent de bien identifier les perceptions des citoyens et de comprendre leurs attentes, leurs besoins et leurs préoccupations.

Orientations associées à cet enjeu

- Identifier les moyens de rétroaction et évaluer leur efficacité
- Utiliser des outils pour recueillir le point de vue des citoyens sur des enjeux structurants
- Gérer les plaintes et utiliser cette information pour améliorer les services à la population.

Enjeu 12 : Service à la clientèle courtois et attentionné

La population de Pont-Rouge mérite une attention particulière de la part de l'administration de Pont-Rouge lorsqu'elle requiert un service, peu importe la nature du service concerné. Bien que les employés soient parfois en présence de situations complexes, il est de leur devoir d'entretenir une relation digne d'une excellente prestation de services. Mentionnons que plusieurs protocoles existent déjà pour assurer que la population soit fière de son administration publique municipale.

Orientations associées à cet enjeu

- Se doter d'un protocole qui garantit que les citoyens sont servis avec attention et courtoisie
- Accueillir adéquatement les nouveaux résidents.

Enjeu 13 : Image de marque de Pont-Rouge

L'image de marque d'une ville réfère à la perception qu'a le public de la « personnalité » de l'organisation, de la qualité des services rendus et de la cohérence de ses décisions. Une image de marque se façonne avec le temps, au rythme des différentes interrelations que la population nourrit avec l'organisation municipale.

La marque distinctive de Pont-Rouge repose sur ses caractéristiques de municipalité à l'échelle humaine qui offre un milieu de vie exceptionnel et favorise l'épanouissement des personnes et de leur bien-être, en particulier, en matière de santé.

Orientations associées à cet enjeu

- Consolider l'image de marque de la Ville
- Faire la promotion de la Ville auprès des citoyens de Pont-Rouge, ainsi qu'auprès de la population des régions de Portneuf et de la Capitale Nationale.

4. Atteindre un haut niveau de performance organisationnelle

La performance d'une organisation s'évalue à partir de sa capacité à mobiliser ses ressources humaines de façon à ce qu'elle offre des services de qualité qui répondent aux attentes des citoyens, et ce, au coût le plus bas.

Enjeu 14 : Partenariats avec les acteurs du milieu

La Ville de Pont-Rouge doit saisir les opportunités d'affaires en développement de partenariats avec les acteurs de la communauté afin de réduire les coûts de production de ses services publics et profiter de l'expérience externe disponible. Plusieurs partenariats en ce sens existent et sont actifs, et génèrent déjà des gains considérables.

Orientations associées à cet enjeu

- Maintenir les partenariats actuels avec différents organismes communautaires et publics, et tenter de les améliorer (gens affaires, organismes, écoles, CLSC, caisses populaires, etc.)
- Développer des partenariats avec les autres villes de la MRC de Portneuf, en particulier, par le biais d'échanges de services.

Enjeu 15 : Cadre financier assurant le développement de Pont-Rouge

Le développement de la Ville de Pont-Rouge est en effervescence. Plusieurs projets d'envergure ayant pour but d'améliorer la qualité de vie des citoyens sont en cours de réalisation. La Ville doit gérer ses finances efficacement afin de s'assurer que les contribuables n'aient pas de surprises désagréables au cours des prochaines années.

Orientations associées à cet enjeu

- Se doter d'un cadre financier pour orienter les décisions municipales et assurer une saine gestion de la Ville
- Demeurer concurrentiel en matière de fiscalité
- Prendre en compte la capacité de payer des contribuables en regard de projets structurants
- Atteindre de hauts niveaux d'efficacité en matière de gestion des achats et des inventaires.

Enjeu 16 : Mobilisation du personnel

Les services publics municipaux sont rendus essentiellement par les employés de la Ville. Leur dévouement et leur compétence sont au cœur de l'efficacité et de l'efficience de cette prestation. Les approches de gestion des ressources humaines doivent stimuler la mobilisation des employés notamment en rapport avec l'équité et les attentes signifiées à leur endroit, et avec la formation. De plus, l'administration doit se doter d'une équipe compétente ayant les connaissances et l'expérience nécessaires pour atteindre des cibles ambitieuses.

Orientations associées à cet enjeu

- Permettre aux employés de se développer et d'innover dans leur travail
- Se donner et maintenir une structure organisationnelle efficace et efficiente
- S'assurer que chaque employé comprenne bien son rôle
- Reconnaître les réalisations des employés
- Bien informer les employés des défis, des orientations et des décisions de la Ville
- Bien utiliser le plan stratégique comme outil de suivi et d'évaluation de l'atteinte des résultats.

ANNEXE

Plan stratégique : éléments de mise en œuvre

THÈMES	ENJEUX	ORIENTATIONS	ACTIONS
Vitalité de Pont-Rouge	1. Croissance de la population	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir les promoteurs immobiliers jusqu'à ce que la Ville ait atteint le niveau de population souhaité 	Développer une stratégie qui encourage les ménages à acquérir une résidence à Pont-Rouge
			Faciliter l'obtention des permis
		<ul style="list-style-type: none"> Faire la promotion de Pont-Rouge dans la région administrative 03 	Participer au Salon de l'habitation
			Utiliser les médias spécialisés Promouvoir la Ville dans les universités
		<ul style="list-style-type: none"> Assurer que les services de base destinés aux familles demeurent toujours accessibles 	Attirer des événements régionaux à Pont-Rouge
			Identifier les besoins des familles et leur capacité financière à obtenir des services publics municipaux
	2. Développement économique	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir le développement de l'industrie récréotouristique 	Prioriser les résidents lors des inscriptions aux activités de loisir
			Maintenir un taux de taxation inférieur aux villes voisines
		<ul style="list-style-type: none"> Créer un lien avec les activités et l'offre récréotouristique actuelles 	Établir un partenariat avec Tourisme Portneuf
			Développer des incitatifs pour attirer ce type de commerces
<ul style="list-style-type: none"> Attirer des commerces de services reliés à la promotion de la santé 		Tenir des activités d'échanges avec les commerçants	
	Être bien représenté au sein des organismes de développement économique		
<ul style="list-style-type: none"> Attirer des industries qui correspondent à l'axe de développement de Pont-Rouge 	Cibler le type d'industrie recherché Procéder à l'embauche d'un commissaire industriel Développer un programme qui stimule l'implantation d'industries à Pont-Rouge		

Vitalité de Pont-Rouge		<ul style="list-style-type: none"> Maintenir les services publics gouvernementaux à Pont-Rouge et suivre de près les tendances sociales qui se dessinent à cet effet en interpellant les gouvernements au besoin 	<p>Soutenir l'ouverture d'une clinique médicale</p> <hr/> <p>Maintenir les représentations auprès du gouvernement</p>
	3. Planification des réseaux de transport et de circulation	<ul style="list-style-type: none"> Travailler avec le ministère des Transports du Québec pour élaborer des stratégies contribuant à réduire les impacts générés par l'augmentation de véhicules sur le territoire de Pont-Rouge 	Analyser la possibilité d'ouvrir la côte Déry à l'année
			Poursuivre le développement de la route 365 avec le ministère et faire des représentations auprès du gouvernement pour réaliser les interventions requises
		<ul style="list-style-type: none"> Prévoir des aménagements de pistes cyclables, de réseaux piétonniers et de stationnements publics 	Déposer un plan de réseau cyclable et piétonnier, assorti d'un échéancier de réalisation
			Rendre disponible un équipement adéquat pour accueillir les cyclistes
			Analyser les besoins en stationnement public et les possibilités d'aménager des stationnements supplémentaires
		<ul style="list-style-type: none"> Aménager des lieux d'accueil pour les visiteurs en particulier dans le domaine récréotouristique 	Installer un kiosque d'information à l'entrée de la ville (virtuel)
	4. Infrastructures publiques municipales	<ul style="list-style-type: none"> Optimiser l'utilisation des bâtiments municipaux 	<p>Se doter d'un plan d'entretien des bâtiments</p> <p>Acquérir le bâtiment des Sœurs de la Charité de St-Louis</p> <p>Identifier les besoins communautaires et les concentrer dans le bâtiment des Sœurs de la Charité de St-Louis (centre multifonctionnel)</p> <p>Faire la promotion du centre multifonctionnel auprès des organismes communautaires</p> <p>Vendre les bâtiments municipaux inutilisés</p>
			<ul style="list-style-type: none"> Planifier les interventions en ce qui concerne les infrastructures

		<ul style="list-style-type: none"> Préserver le patrimoine de Pont-Rouge 	<p>Revoir le règlement sur la protection du patrimoine</p> <p>Faire l'inventaire des bâtiments patrimoniaux</p> <p>Développer un programme pour soutenir la préservation du patrimoine</p>
Offrir un milieu de vie exceptionnel	5. Un centre-ville animé	<ul style="list-style-type: none"> S'assurer que les commerces situés au centre-ville participent à son embellissement 	<p>Délimiter le centre-ville</p> <p>Identifier les types de commerces qui doivent trouver pignon sur rue</p> <p>Développer un programme pour attirer des commerces attrayants</p> <p>Modifier le règlement d'urbanisme pour éliminer à long terme les commerces dont la vocation ne correspond pas à l'orientation d'un centre-ville animé</p>
		<ul style="list-style-type: none"> S'assurer que l'affichage, tant pour les commerces, les promoteurs, les organismes communautaires et la Ville, sert à bien informer les citoyens sans ternir le paysage urbain 	<p>Développer une politique d'affichage et des moyens pour mettre en œuvre la politique</p>
		<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la réalisation d'activités d'animation au cœur de Pont-Rouge 	<p>Aménager des lieux d'animation et des aires de détente</p> <p>Utiliser le futur centre multifonctionnel pour réaliser des activités extérieures</p>
		<ul style="list-style-type: none"> S'assurer que les entrées de la Ville témoignent de l'image de marque que Pont-Rouge veut se donner 	<p>Développer un concept d'aménagement à l'entrée principale de la Ville</p>
	6. Sentiment d'appartenance et de fierté à l'égard de Pont-Rouge	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir le développement des organismes communautaires et la préparation de la relève 	<p>Offrir des locaux à des coûts abordables</p> <p>Faciliter la mise en commun de services administratifs</p> <p>Soutenir la communication entre les organismes et la population de Pont-Rouge</p>

		<ul style="list-style-type: none"> Soutenir les disciplines qui conduisent à des niveaux d'excellence notamment dans les secteurs aquatiques, du hockey et du soccer 	<p>Collaborer au projet sport-étude</p> <p>Analyser la qualité de nos équipements sportifs par rapport aux exigences du sport d'élite</p> <p>Développer un programme de reconnaissance sportive</p> <p>Revoir la politique du sport pour soutenir les athlètes</p>
		<ul style="list-style-type: none"> Soutenir le développement d'organismes culturels 	<p>Soutenir le développement de l'école de musique pour qu'elle conserve ses lettres de noblesse</p> <p>Développer un partenariat avec la Commission scolaire en vue d'accroître l'offre culturelle</p>
		<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la réalisation d'événements rassembleurs à Pont-Rouge 	<p>Établir une programmation d'événements sur le territoire de Pont-Rouge qui répond aux besoins de la population et identifier les sources de revenus</p>
Offrir un milieu de vie exceptionnel		<ul style="list-style-type: none"> Offrir davantage de lieux de socialisation 	<p>Organiser une salle de motricité pour enfants de 0-5 ans</p> <p>Prévoir des aires d'attente dans nos équipements</p> <p>Aménager une glissade hivernale</p> <p>Aménager un parc à chiens</p>
		<ul style="list-style-type: none"> Souligner le 150^e anniversaire de Pont-Rouge 	<p>Soutenir en ressources humaines, matérielles et financières les travaux du Comité des fêtes du 150^e anniversaire de Pont-Rouge</p>
	7. Une ville en santé	<ul style="list-style-type: none"> Préserver les plans d'eau 	<p>Entretenir les berges de la rivière Jacques-Cartier en toute saison</p> <p>Prolonger la Promenade Jacques-Cartier en direction de la rivière aux Pommes</p> <p>Rendre les lieux sécuritaires</p>
		<ul style="list-style-type: none"> Assurer la qualité de l'air 	<p>Identifier les activités polluantes (feux, gaz carbonique, etc.)</p> <p>Se donner un plan d'action pour améliorer la qualité de l'air</p>

	<ul style="list-style-type: none"> Préserver la quiétude des lieux par la réduction ou l'élimination du bruit 	<p>Promouvoir le règlement sur les nuisances sonores</p> <p>Identifier les activités qui génèrent du bruit et prendre les actions pour les réduire ou les éliminer</p>
	<ul style="list-style-type: none"> Faire la promotion d'une ville en santé en donnant la possibilité aux citoyens d'accéder à des équipements qui contribuent à rester en santé 	<p>Installer des équipements au Parc Dansereau pour favoriser la mise en forme physique</p> <p>Réaménager la patinoire extérieure afin qu'elle puisse être utilisée hiver comme été</p>
	<ul style="list-style-type: none"> Offrir des activités accessibles qui favorisent la santé (groupes de marche, de course, etc.) 	<p>Innover dans l'offre d'activités</p>
8. Préserver le patrimoine de Pont-Rouge	<ul style="list-style-type: none"> Préserver les sites naturels 	<p>Déposer un plan d'entretien et de développement des sites naturels de Pont-Rouge</p>
	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir les lieux de diffusion de l'histoire de Pont-Rouge 	<p>Entretenir des liens avec la direction du Moulin Marcoux et de tout autre gestionnaire d'équipements de diffusion culturelle sur le territoire</p>
	<ul style="list-style-type: none"> Préserver le cadre bâti patrimonial 	<p>Soutenir les travaux du comité patrimonial pour qu'il joue bien son rôle de préservation du patrimoine</p>
	<ul style="list-style-type: none"> Valoriser davantage le secteur de l'agriculture 	<p>Créer des activités d'animation en milieu urbain</p>
9. Revitaliser les îlots déstructurés	<ul style="list-style-type: none"> Intervenir pour redévelopper les secteurs déstructurés 	<p>Identifier les zones déstructurées</p> <p>Adopter des règlements d'urbanisme</p>

Entretien des relations
de qualité avec la communauté

<p>10. Bien informer les citoyens</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Réviser les outils de communication pour en évaluer l'efficacité et l'efficience 	<p>Effectuer des sondages périodiques</p> <p>Utiliser les outils électroniques</p> <p>Revoir les outils de communication en place</p> <p>Présenter les forces de Pont-Rouge</p>
<p>11. Demeurer à l'écoute de tous les acteurs de la communauté</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Identifier les moyens de rétroaction et évaluer leur efficacité 	<p>Mettre en place un mécanisme de gestion des plaintes et des requêtes</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ● Utiliser des outils pour recueillir le point de vue des citoyens sur des enjeux structurants 	<p>Effectuer des sondages et des groupes de discussion</p> <p>Utiliser <i>Survey Monkey</i></p> <p>Rencontrer les dirigeants des organismes de Pont-Rouge une fois par année</p> <p>Créer une commission jeunesse</p> <p>Utiliser le site Web de la Ville et les médias sociaux pour demeurer en lien avec la population</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ● Gérer les plaintes et utiliser cette information pour améliorer les services à la population 	<p>Développer et mettre en place un outil de gestion des plaintes</p>
<p>12. Service à la clientèle courtois et attentionné</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Se doter d'un protocole qui garantit que les citoyens sont servis avec attention et courtoisie 	<p>Mettre en place une déclaration de services</p> <p>Revoir l'accès au Complexe Hugues-Lavallée et les services d'accueil</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ● Accueillir adéquatement les nouveaux résidents 	<p>Développer une politique d'accueil</p>

	13. Image de marque de Pont-Rouge	<ul style="list-style-type: none"> Consolider l'image de marque de la Ville 	Réaliser un sondage pour évaluer les attentes, les besoins et la satisfaction des citoyens en ce qui a trait à la prestation de services de base, à l'approche clients et aux communications, de manière à assurer la pertinence et la cohérence des décisions et des actions prises
		<ul style="list-style-type: none"> Faire la promotion de la Ville auprès des citoyens de Pont-Rouge, ainsi qu'auprès de la population des régions de Portneuf et de la Capitale Nationale 	Promouvoir la vision de la Ville dans les stratégies de communication Utiliser les médias efficacement
	14. Partenariats avec les acteurs du milieu	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir les partenariats actuels avec différents organismes communautaires et publics, et tenter de les améliorer (gens affaires, organismes, écoles, CLSC, caisses populaires, etc.) 	Impliquer les organismes dans la réalisation du plan stratégique Informer les organismes du projet de centre multifonctionnel et de clinique médicale
		<ul style="list-style-type: none"> Développer des partenariats avec les autres villes de la MRC de Portneuf, en particulier, par le biais d'échanges de services 	Analyser la pertinence de partager des services avec les villes de St-Basile et Cap-Santé pour les services d'incendie Analyser la pertinence de partager des services avec les villes voisines en matière de loisir, sport, culture et vie communautaire
	15. Cadre financier assurant le développement de Pont-Rouge	<ul style="list-style-type: none"> Se doter d'un cadre financier pour orienter les décisions municipales et assurer une saine gestion de la Ville 	Se doter d'indicateurs de gestion financière
		<ul style="list-style-type: none"> Demeurer concurrentiel en matière de fiscalité 	Maintenir un taux de taxe inférieur aux villes de Portneuf et de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
		<ul style="list-style-type: none"> Prendre en compte la capacité de payer des contribuables en regard de projets structurants 	Revoir les sources de revenus (tarification) en fonction des clientèles
		<ul style="list-style-type: none"> Atteindre de hauts niveaux d'efficacité en matière de gestion des achats et des inventaires 	Mettre en place des outils de gestion des achats et des inventaires
	16. Mobilisation du personnel	<ul style="list-style-type: none"> Permettre aux employés de se développer et d'innover dans leur travail 	Se doter d'un programme de formation
		<ul style="list-style-type: none"> Se donner et maintenir une structure organisationnelle efficace et efficiente 	Revoir l'organisation du travail et identifier les postes critiques qui manquent
		<ul style="list-style-type: none"> S'assurer que chaque employé comprenne bien son rôle 	Signifier des attentes claires à chaque membre du personnel

		<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les réalisations des employés 	Réaliser de façon individuelle ou en groupe des activités de reconnaissance des employés
		<ul style="list-style-type: none"> • Bien informer les employés des défis, des orientations et des décisions de la Ville 	<p>Rencontrer individuellement les employés</p> <p>Produire des comptes rendus du comité de gestion hebdomadaire</p> <p>Tenir des rencontres d'information avec l'ensemble des employés sur des enjeux structurants</p>
		<ul style="list-style-type: none"> • Bien utiliser le plan stratégique comme outil de suivi et d'évaluation de l'atteinte des résultats 	Responsabiliser l'ensemble du personnel par rapport aux activités prévues dans le plan stratégique